

LES DYNAMIQUES SOCIALES DU « DOI MOI »

Jean Yves MARTIN
Sociologue IRD

À l'image du Fleuve rouge, le *Dôï moi* a fait sortir de son lit la société vietnamienne, et c'est une nouvelle voie qu'elle cherche actuellement à frayer. Des transformations sociales sont à l'œuvre, et on peut en faire une lecture à travers ce qu'en révèle l'évolution du système éducatif. Entre 1989 et 1991, le Viêt-nam a connu une véritable crise de la demande scolaire. Cette crise s'est traduite, fait inouï dans le pays, par une vague d'abandons scolaires et de refus d'inscriptions. Dix ans après, il n'est plus question de crise, mais le système éducatif s'est complètement transformé, et cette transformation s'est faite à la mesure des changements dans l'économie, mais aussi de la recomposition de la société.

I. TRANSFORMATIONS SOCIALES

Le *Dôï moi* n'a pas seulement changé les règles du jeu économique, il a également remis en cause les règles du jeu social. En fait c'est toute la société qui est en mouvement et l'on assiste à une évolution radicale des modalités d'encadrement social et des relations entre l'État et les citoyens. Un processus d'individualisation est ainsi à l'œuvre dans le rapport non seulement à la propriété, à la richesse et au travail, mais aussi à la résidence, au groupe social et à l'éducation. Les barrières sont levées, mais les protections aussi, et chacun doit gérer son propre avenir avec toutes ses incertitudes. On constate l'émergence d'une société à la recherche du bien-être individuel et familial. D'une nation où le jeu social était encadré par l'État sous l'égide de grands idéaux collectifs, on voit émerger une société où la recherche du bien-être individuel et familial devient la référence dominante. La libération du jeu social modifie le mode de reproduction de la société en levant les barrières à l'accès au capital

économique, social et culturel. Elle entraîne une recomposition sociale en ouvrant la voie à des modalités nouvelles de l'ascension et de la différenciation sociales. Les inégalités de situation et de niveau de vie se doublent d'inégalités sociales. Elles se révèlent particulièrement dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation.

II. L'EDUCATION DEVIENT FACTEUR D'INEGALITE

Au début des années 1980, la politique éducative, et sa traduction sur le terrain, étaient marquées par l'égalitarisme. La structure éducative possédait, à l'image de la structure sociale, une base très large et se rétrécissait fortement dans les niveaux supérieurs. Même si ce système scolaire, méritocratique, fonctionnait selon des orientations urbaines et des idéaux de réussite sociale dans les fonctions bureaucratiques, la diffusion très large de l'enseignement primaire et l'ouverture élargie à l'enseignement secondaire de base faisaient de ces niveaux les piliers de l'égalitarisme socialiste. Aujourd'hui les conditions du maintien de cette structure égalitaire ne sont plus réunies. La dynamique scolaire a repris son cours après la crise de la fin des années 1980, mais elle prend des formes beaucoup plus inégalitaires, alors que la dynamique antérieure n'avait pas parachevé son parcours démocratique.

Les plans d'éducation et d'alphabetisation sont maintenant indicatifs et, de plus, largement délégués aux provinces. Et la réalisation des objectifs de l'enseignement de base est assujettie aux moyens budgétaires des provinces. Tout cela pèse sur les inégalités scolaires régionales. Par ailleurs, les nouvelles procédures de financement altèrent le fonctionnement démocratique de l'école. L'école publique n'est plus gratuite et les frais scolaires augmentent avec les niveaux. Cela fait que l'égalitarisme du primaire est menacé, même s'il n'y a pas à proprement parler de droits dans le primaire, et que les inégalités d'accès aux cycles supérieurs se renforcent.

Pas plus que le système de santé dont la gratuité a également été remise en cause, l'État ne parvenait plus à financer le système éducatif. Il lui fallait néanmoins maintenir l'effort, et il a mis en place pour cela la politique dite de socialisation de

l'éducation. Celle-ci, en autorisant la diversification des sources de financement, a mis fin au monopole public de l'offre éducative au profit de composantes variées de la société, dont les acteurs privés. Ces changements du mode d'intervention de l'État dans la politique scolaire et dans les modalités de financement du système éducatif ont eu des effets très importants. Le mécanisme de sélectivité financière s'ajoute maintenant à celui de l'héritage culturel, et c'est dans l'accès aux niveaux scolaires supérieurs que s'expriment et se renforcent les inégalités sociales. Les niveaux post-primaires sont socialement, parce que financièrement, les plus discriminants, mais ils sont aussi ceux qui ont évolué le plus vite ces dix dernières années non seulement dans leurs effectifs mais aussi dans leur structure.

III. LES CHANGEMENTS STRUCTURELS DU SYSTEME EDUCATIF

Structure

La structure elle-même du système scolaire a évolué sous l'effet de trois grands changements. Le premier est celui de la création, dans l'enseignement secondaire supérieur, de filières spéciales pour les élèves doués afin de leur pourvoir un enseignement de meilleure qualité. Cet accompagnement de la sélectivité se double de la création de lycées et d'universités d'élite. Le second grand changement a été celui de la libération de la demande payante qui, dans le cadre de la politique de socialisation de l'éducation, a ouvert la voie à la création d'établissements privés (particulièrement dans l'enseignement secondaire supérieur) et aux stratégies de surenchère éducative des bourgeoisies urbaines. Le troisième changement, plus profond parce que traversant l'ensemble de la société et pas seulement les couches favorisées, est celui de l'investissement des familles dans les scolarités longues pour garantir un avenir où il n'y a plus d'automatisme formation -emploi. Cette pression sur les scolarités longues se traduit par un développement accéléré des effectifs de l'enseignement supérieur et par un boom universitaire. Elle conduit aussi à l'émergence d'un nouvel idéal pour les enfants, celui d'une formation supérieure à l'étranger.

Pyramide scolaire

La forme de la pyramide scolaire est bien sûr affectée par ces changements. On constate ainsi une croissance importante des cycles supérieurs par rapport au cycle primaire. La part de l'enseignement secondaire de base a été multipliée par 1,6, celle de l'enseignement secondaire supérieur par 2 et celle de l'université par 5,8.

Tableau 1 : L'évolution de la pyramide scolaire entre 1989 et 1999 (pour mille élèves en Primaire)

Cycles	1989	1999	Progression
Primaire	1000	1000	--
<i>Secondaire de base</i>	351	573	1,6
<i>Secondaire supérieur</i>	97	198	2
<i>Université</i>	15	88	5,8

Ainsi, après une quinzaine d'années d'exercice de la politique du *Dôï moi*, les changements sont considérables. Le système éducatif est à la fois le reflet et l'instrument de fortes dynamiques sociales qui s'inscrivent maintenant dans le long cours. Ces dynamiques n'ont pas encore fini de produire leurs effets.

Martin Jean-Yves (2003)

Les dynamiques sociales du "Doi Moi"

In : Audier N., Chemillier-Gendreau M., Cosaert P., Degallaix S., Delalande P., Devillers P., Feray P.R., Fourniau C., Fromonteil P., Gendreau Francis, Gentric J.J., De la Gorce P.M., Houtard F., Mantiene F., Martin Jean-Yves, Milliot D., Papin P., Pottier C., Treglode B. de, Van Regemorter H., Weissberg D., Fourniau C. (préf.) Ombres et lumières sur le Vietnam actuel

Paris : L'Harmattan, 109-112. (Points sur l'Asie)

ISBN 2-7475-3954-7